



## Rapport de la Présidente

Commission permanente du  
vendredi 5 avril 2019

**6<sup>ème</sup> Commission**

N° CP-2019-4-6-3

### Service instructeur

DEVI - Service Eau, Epuration et Equipements  
ruraux

### Service consulté

## **SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT AU TITRE DE LA DOTATION DSUR GEREE PAR L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE**

Résumé : Après examen par la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie des dossiers présentés le 22 mars 2019, il vous est proposé d'affecter sur la Dotation de Solidarité Urbain-Rural (DSUR), gérée par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, sept opérations pour un montant cumulé de subventions de 231 291 €, au bénéfice des Communes de Bellemagny, Bréchaumont, Eteimbes, Ligsdorf, Saint-Cosme et Valdieu-Lutran.

Lors de sa réunion du 22 mars 2019, la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie a proposé l'inscription de sept opérations suivantes au titre de la Dotation de Solidarité Urbain-Rural, gérée par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

### • **Dotation de Solidarité Urbain-Rural (DSUR) 2018 – Programme d'Assainissement 2018**

- BELLEMAGNY : réhabilitation de 1 installation d'assainissement non collectif (ANC (lot n°5bis), pour un montant de subvention de 990 € (taux 10%),
- BRECHAUMONT : réhabilitation de 3 installations d'ANC (bat. communaux), pour un montant de subvention de 7 334 € (taux 10%),

- ETEIMBES : réhabilitation de 2 installations d'ANC (bat. communaux), pour un montant de subvention de 4 201 € (taux 10%),
- LIGSDORF (CdC SUNDGAU): construction d'une station d'épuration (400 EH) et sa ZRV pour un montant de subvention de 115 460 € (taux 40%),
- LIGSORF (CdC SUNDGAU): collecteurs de transfert de la pollution rues de Raedersdorf (op 1) et de la Birgmatte (op 5)), pour un montant de subvention de 96 468 € (taux 40%),
- SAINT-COSME : réhabilitation de 2 installations d'ANC (lots n°6bis), pour un montant de subvention de 1 888 € (taux 10%),
- VALDIEU-LUTRAN : réhabilitation de 2 installations d'ANC (bat. communaux), pour un montant de subvention de 4 950 € (taux 10%).

Dans ces conditions, je vous propose donc d'affecter définitivement ces sept opérations sur les crédits de la DSUR 2018, gérés par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, pour un montant cumulé de subventions de 231 291 €.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT